



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue jeudi le 5 novembre 2019, à 19 heures à l'édifice municipal, à laquelle séance étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Donald Perron, maire :

Le maire : Monsieur Donald Perron

Les conseillers (ère) : Madame Julie Brisson
Monsieur Serge Dion
Madame Marie-Claude Boudreault
Monsieur Réal Émond
Monsieur Jean-Paul Giroux

Absent : Monsieur Réjean Tremblay

Assiste également à cette séance : Chantale Otis, directrice générale et secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

CONSIDÉRANT l'article 156 du Code municipal du Québec stipulant que les membres du conseil doivent être convoqués au moins trois jours avant le jour fixé de la séance ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Chantale Otis a déclaré qu'un avis de convocation pour la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du Conseil municipal le mardi, 22 octobre 2019, conformément à l'article 152 de la loi ;

CONSIDÉRANT QUE, la séance extraordinaire du 5 novembre 2019 est déclarée régulièrement constituée par le maire qui préside la séance et qui souhaite la bienvenue à tous à 19 :05 heures.

L'ORDRE DU JOUR

- 1.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2.0 Demande d'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale/Longue-Rive et Portneuf-sur-Mer.
- 3.0 Projet d'achat intermunicipal de deux ensembles de gradins en aluminium avec la MRC de la Haute-Côte-Nord.
- 4.0 Projet d'achat intermunicipal de deux ensembles de rideaux et d'une structure de support en métal avec la MRC de la Haute-Côte-Nord.
- 5.0 Affaires nouvelles (**si tous les membres du conseil sont présents**)
- 6.0 Période de questions.
- 7.0 Clôture de l'assemblée



N° de résolution
ou annotation

**RÉSOLUTION
19-11-3585**

**RÉSOLUTION
19-11-3586**

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour ci-après, contenu dans l'avis de convocation qui leur a été transmis le 22 octobre 2019 et qu'ils renoncent à sa lecture :

**EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 5 novembre 2019.

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR SOUTENIR LA
COOPÉRATION INTERMUNICIPALE-LONGUE-RIVE ET
PORTNEUF-SUR-MER**

ATTENDU QUE la Municipalité de Longue-Rive a pris connaissance du guide concernant l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale ;

ATTENDU QUE les municipalités de Longue-Rive et Portneuf-sur-Mer désirent présenter un projet pour la réalisation d'un plan commun d'actions stratégiques axées sur l'attractivité des deux municipalités dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale ;

**EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE La présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil municipal de Longue-Rive s'engage à participer au projet pour la réalisation d'un plan commun d'actions stratégiques axées sur l'attractivité des deux municipalités et d'assumer sa partie des coûts ;
- Le conseil accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet ;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale ;
- Le maire et la secrétaire-trésorière sont autorisés à signer tout document en lien avec cette demande d'aide financière.

**PROJET D'ACHAT INTERMUNICIPAL DE DEUX ENSEMBLES
DE GRADINS EN ALUMINIUM AVEC LA MRC DE LA HAUTE-
CÔTE-NORD**

ATTENDU QUE la Municipalité de Longue-Rive a pris connaissance du guide de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale ;



N° de résolution
ou annotation

**RÉSOLUTION
19-11-3587**

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

ATTENDU QUE la Municipalité de Longue-Rive et la MRC de la Haute-Côte-Nord et les autres municipalités de la MRC désirent présenter un projet d'achat intermunicipal de deux ensembles de gradins en aluminium dans le cadre de l'aide financière ;

**EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la Municipalité de Longue-Rive s'engage à participer au projet d'achat intermunicipal de deux ensembles de gradins en aluminium, attendu que les coûts dépassant l'aide accessible sera financé par le programme PSPS de la MRC ;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale ;
- Le conseil nomme la MRC de La Haute-Côte-Nord organisme responsable du projet.

PROJET D'ACHAT INTERMUNICIPAL DE DEUX ENSEMBLES DE RIDEAUX ET D'UNE STRUCTURE DE SUPPORT EN MÉTAL AVEC LA MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD

ATTENDU QUE la Municipalité de Longue-Rive a pris connaissance du guide de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE la Municipalité de Longue-Rive et la MRC de la Haute-Côte-Nord et les autres municipalités de la MRC désirent présenter un projet d'achat intermunicipal de deux ensembles de rideaux et d'une structure de support en métal dans le cadre de l'aide financière;

**EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Claude Boudreault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la Municipalité de Longue-Rive s'engage à participer au projet d'achat intermunicipal de deux ensembles de rideaux et d'une structure de support en métal, attendu que les coûts dépassant l'aide accessible sera financé par le programme PSPS de la MRC ;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale ;
- Le conseil nomme la MRC de La Haute-Côte-Nord organisme responsable du projet.

**RÉSOLUTION
19-11-3588**



N° de résolution
ou annotation

**RÉSOLUTION
19-11-3589**

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions doivent portées uniquement sur la séance extraordinaire.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

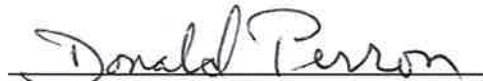
CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de la séance est épuisé :


**EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal déclare la séance close à 19 :13 heures.

Nombres de citoyens présents : 4

Je, Donald Perron, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


Donald Perron, Maire


Chantale Otis
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière